

JEUDI 21 JUILLET 2022 à 9h00 à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

A - Communications de Monsieur le Maire

B - Décisions valant délibérations du 07 juin au 07 juillet 2022

FINANCES

- 1 - Prise en compte des dispositions de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 – Avenant aux contrats de concession de service public
- 2 - Mise à disposition par la Métropole Aix-Marseille-Provence de l'outil informatique de l'observatoire fiscal métropolitain
- 3 - Ajustement du compte 165 « Dépôts et cautionnements reçus »
- 4 - Demande de subvention auprès du CD13- «Aide du Département aux équipements pour la sécurité publique » pour l'acquisition de 5 véhicules électriques pour la police municipale
- 5 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional Sud dans le cadre du dispositif « Région sûre » pour l'acquisition de 3 véhicules pour la police municipale
- 6 - Demande de subvention auprès du CD13 dans le cadre du dispositif « Plan Climat-Air-Énergie-Territorial » 2022 pour l'acquisition de véhicules électriques
- 7 - Demande de subvention auprès du CD13 dans le cadre de « Travaux de Proximité 2022 »-divers travaux d'aménagement, installation de contrôle d'accès dans les crèches
- 8 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional Sud dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord » pour la construction d'une entité fourrière animale - refuge
- 9 - Demande de subventions auprès du Conseil Départemental et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour des travaux de rénovation de la chapelle Saint-Sulpice - Phase 1
- 10 - Concours aux associations – Exercice 2022
- 11 - Adhésion à la centrale d'achat du RESAH
- 12 - Convention de mécénat - Chapelle Saint Sulpice
- 13 - Régie des agents de la ville d'Istres - Tarifs Assurance Annulation Basse Saison et Haute Saison 2022 formule Mosaïk Campings.com.
- 14 - Régie des agents de la ville d'Istres - Modification de la délibération N° 119/22 du 23/06/2022-Tarifs des locations Campings.com formule Mosaïk 2022
- 15 - Tarifs des piscines municipales pour les enfants de moins de 16 ans du 22 juillet au 31 août 2022
- 16 - Modification de la délibération n°96/22 du Contrat de Ville 2022 portant sur la Répartition de l'enveloppe communale dans le cadre de la Politique de la Ville.

ADMINISTRATION GENERALE

- 17 - Permis de louer - Prestation de Services entre la Metropole Aix-Marseille-Provence et la Commune d'Istres.
- 18 - Convention de services entre la ville et le CCAS pour la gestion des Foyers Municipaux à destination des personnes du 3ème âge
- 19 - Restitution à la commune de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration.
- 20 - Autorisation de signature de deux conventions avec le SMED 13 pour l'enfouissement des réseaux électriques et électroniques
- 21 - Délégation au Maire – Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Complément
- 22 - Société d'Economie Mixte Pôle Aéronautique Istres Etang de Berre - Avenant 1 à la convention de compte courant d'associé

PERSONNEL

- 23 - Création d'un poste d'ingénieur territorial
- 24 - Création d'un poste de technicien territorial

DESIGNATION

- 25 - Conseil de Quartier SUD - Modification du collège "Associations et Acteurs Socio-Economiques"
- 26 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Départementale des Professions Foraines et Circassiennes